



FFDSB

FÉDÉRATION FRANÇAISE POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE

COMPRENDRE NOTRE FONCTIONNEMENT

*Découvrez l'organisation interne de la
Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole*

S'Y RETROUVER : UN JEU D'ENFANT

Les associations pour le don de sang bénévole sont réunies en unions départementales, puis en comités régionaux.



Quelques associations et groupements nationaux existent également.



STRUCTURES DÉCENTRALISÉES



NIVEAU FÉDÉRAL

Ils élisent les membres du conseil d'administration pour la gestion de la Fédération.



Un comité d'éthique, des commissions et des groupes de travail travaillent également au niveau national.

... qui élit le bureau.



La Fédération regroupe les associations de donateurs de sang bénévoles dans une organisation nationale unique.

LES STRUCTURES DÉCENTRALISÉES

Associations de promotion du don de sang

2850 associations sont affiliées à la FFDSB par leur adhésion à une Union Départementale qui paie une cotisation à la FFDSB. Elles :

- Informent sur l'utilité du don et développent la culture du don auprès du grand public.
- Font connaître les valeurs éthiques du don et du bénévolat.
- Sensibilisent les jeunes des milieux scolaire et universitaire.
- Mobilisent les donneurs lors des situations d'urgence.
- Préparent les collectes avec le site local de l'EFS.
- Participent aux collectes (accueil et collation des donneurs).
- Entretiennent des relations privilégiées avec les sites de prélèvement et les équipes mobiles de collecte de l'EFS.
- Réunissent localement les donneurs et tous ceux qui soutiennent ce mouvement en tissant des liens amicaux pour organiser des actions concrètes.
- Participent à la vie locale (ou de l'entreprise) par des manifestations, rencontres et activités de loisirs.

Focus sur les membres des associations

Les donneurs de sang, anciens ou actuels, et les militants

peuvent aller plus loin dans l'engagement en rejoignant une association de promotion de don de sang. Ils deviennent ainsi :

- **Passeurs de savoir** : interventions dans les écoles, tractage, affichage pour annoncer les collectes de sang.
- **Créateurs de liens** : organisation de manifestations ou opérations spéciales (marathons, concerts, kermesses...)
- **Ressources terrain** : contact avec l'EFS local et les mairies pour l'organisation logistique des collectes.
- **Porte-voix du mouvement** : représentation auprès des pouvoirs publics ou des instances fédérales (Union Départementale, Comité régional).

LES STRUCTURES DÉCENTRALISÉES

Unions départementales

Regroupant dans un même département toutes les structures (associations, amicales, groupements) dont l'objet social est celui de la FFDSB, les Unions Départementales :

- Représentent ces structures auprès des pouvoirs publics et des organismes départementaux.
- Assurent le contact avec les sites de prélèvement de l'EFS.
- Mettent en œuvre au niveau départemental des actions de promotion du don, en relation étroite avec le Comité Régional, la FFDSB et l'EFS.
- Mettent en œuvre tout moyen adapté à la promotion du sang : formations, actions de promotion, publications de sensibilisation au don de sang bénévole...
- Proposent des actions pour être rejoint par le plus grand nombre d'associations.

Associations interdépartementales

Créées par des **entreprises situées sur plusieurs départements**, ces associations respectent les mêmes règles que les Unions Départementales.

Comités régionaux

Constitués des **unions départementales et associations interdépartementales**, les Comités Régionaux :

- Assurent la coordination transfusionnelle avec l'établissement régional de l'EFS.
- Mettent en œuvre au niveau régional des actions de promotion du don.
- Représentent les militants auprès des pouvoirs publics et des organismes locaux.

Groupements nationaux

Ces associations sont créés par des **entreprises situées sur au moins 20 départements**, et respectent les mêmes règles que les précédentes.

LES MISSIONS FÉDÉRALES

Conseil d'administration

- Définir la politique, la stratégie et l'organisation.

Bureau fédéral

- Suivre et appliquer les décisions prises par le conseil d'administration.
- Etudier, avec l'aide des commissions, toutes les questions à soumettre au conseil d'administration.
- Traiter les questions dont l'importance ne justifie pas une décision du conseil d'administration.

Congrès national

- Définir les orientations et la stratégie pour les deux prochaines années.
- Etablir tous les deux ans la synthèse des actions conduites par l'ensemble des structures fédérales.

Groupes de travail

Don d'organes et de moelle (DO/DMO)

- Soutenir les actions de promotion du don d'organes, de tissus et de moelle osseuse.

Associations non affiliées (ANAF)

- Proposer des actions pour être rejoint par le plus grand nombre d'associations.

Groupe jeune

- Apporter un soutien aux commissions pour impliquer les moins de 30 ans.

Comité d'éthique

- Réfléchir à la promotion, à la sauvegarde et à la défense de l'Éthique du don.

LES MISSIONS FÉDÉRALES

Commissions

Les différentes commissions instruisent les dossiers relatifs aux domaines d'activités de la Fédération. Elles émettent des propositions au Bureau Fédéral et au Conseil d'Administration.

Don d'éléments issus du corps humain

- Instruire tous les dossiers relatifs au domaine de la transfusion sanguine.
- Donner un avis circonstancié sur les évolutions des structures de la transfusion sanguine.
- Etudier à l'international tous les problèmes liés à la promotion et au développement du don de sang bénévole, en lien avec les organisations étrangères partenaires.
- Proposer aux autorités gouvernementales l'amélioration de textes existants ou la création de nouveaux textes régissant le don de sang sur le temps de travail.

Communication

- Définir les moyens à mettre en œuvre pour la promotion du don de sang bénévole.
- Etudier et mettre en œuvre tous les médias compatibles avec les objectifs de la Fédération.
- Gérer la revue fédérale.
- Instruire les dossiers de reconnaissance envers les entreprises.

Administrative

- Veiller au respect et à la bonne application des textes constitutifs de la FFDSB.

Finances

- Elaborer et suivre le budget prévisionnel.



dondesangbenevole.fr

Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole

Les Galeries de Paname
69 boulevard Richard Lenoir
75011 PARIS

Email : siege@dondesangbenevole.fr

Tél. : 01 48 78 93 51

*La FFDSB est une association reconnue d'utilité publique,
placée sous le Haut Patronage du Président de la République.*



FFDSB
FÉDÉRATION FRANÇAISE POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE